

Title	Problèmes de 'sous-événements' dans l'emploi réciproque des verbes pronominaux français
Sub Title	
Author	芦野, 文武(Ashino, Fumitake)
Publisher	慶應義塾大学フランス文学研究室
Publication year	2003
Jtitle	Cahiers d'études françaises Université Keio (慶應義塾大学フランス文学研究室紀要). Vol.8, (2003.) ,p.118- 130
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20030000-0118

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Problèmes de ‘sous-événements’ dans l’emploi réciproque des verbes pronominaux français (*)

Fumitake ASHINO

0. Introduction

L’emploi réciproque des verbes pronominaux⁽¹⁾ auquel nous allons nous intéresser sera du type de celui qu’illustre l’exemple suivant :

(1) Jean et Paul *se sont accusés* l’un l’autre⁽²⁾.

Dans l’analyse généralement acceptée, l’exemple (1) est considéré comme synthèse des événements⁽³⁾ *Jean a accusé Paul* et *Paul a accusé Jean*. Nous appellerons ‘sous-événement’ chacun de ces événements constitutifs de l’événement total et l’événement total ainsi construit ‘construction réciproque’⁽⁴⁾. Ce faisant, on peut analyser la construction réciproque comme le produit de l’opération qui consiste à construire un événement total à partir de plusieurs sous-événements. Nous nommerons cette opération ‘regroupement’ et écrivons le rapport entre la construction réciproque et les sous-événements comme suit :

(1)’ Jean et Paul *se sont accusés* l’un l’autre. ⇔

[Jean a accusé Paul + Paul a accusé Jean]

Dans cet article, nous nous proposons d’aborder les trois problèmes suivants qui concernent, tous les trois, le regroupement des sous-événements : 1) le rapport entre le nombre de sous-événements et la construction réciproque ; 2) le décalage spatial et temporel entre les sous-événements ; 3) le changement de prédication après le regroupement des sous-événements.

1. Nombre de sous-événements

Dans cette section, nous allons examiner le problème du nombre de sous-événements. Si la construction réciproque est le résultat du regroupement de plusieurs sous-événements, doit-on analyser cette construction comme la somme de tous les sous-événements possibles ?

1.1. Nombre de sujets =2

Nous commencerons par analyser un cas typique de la construction réciproque, c'est-à-dire celui qui contient deux sujets. Prenons l'énoncé suivant :

(2) Jean et Paul *se sont salués* l'un l'autre.

Si le nombre de sujets, en l'occurrence *Jean* et *Paul*, est de deux, on doit supposer, nous venons de le voir, l'occurrence de deux sous-événements⁽⁵⁾. En effet, on ne peut pas obtenir (2) à partir d'un seul événement *Jean a salué Paul*.

1.2. Nombre de sujets ≥ 3

Ici, nous allons examiner le cas où le nombre de sujets est de plus de trois, mais d'abord nous nous proposons d'établir la formule qui permet de calculer le nombre de sous-événements sur la base du nombre de sujets. Soit le nombre de sous-événements S.E., celui de sujets S, la formule suivante s'obtient :

$$(3) \text{ S.E.} = S(S-1)$$

Ainsi, si le nombre de sujets est de trois, on doit supposer six sous-événements⁽⁶⁾. Mais cette formule, purement théorique, doit-elle être toujours respectée pour énoncer la construction réciproque ? Prenons l'exemple suivant :

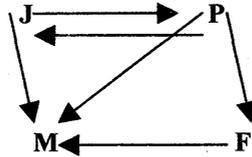
(4) [Groupe de quatre amis] On s'est déjà *rendu service*. (Renaud : 93)

Suivant la formule (3), on devrait supposer l'occurrence de douze sous-événements dans cet énoncé, c'est-à-dire douze relations 'rendre service'.

Or, comme l'on imagine aisément, il est possible de construire (4) sans que le nombre de sous-événements ne remplisse le nombre exigé de douze. (5) peut être bien le modèle de cet énoncé :

[Quatre amis : J = Jean, M = Marie, P = Pierre, F = Fabienne]

(5)



Comme le montre (5), dans énoncé (4) on peut supposer quelqu'un, en l'occurrence *Marie*, qui a reçu le service de tous les autres mais qui n'a jamais rendu service à personne. On pourra en inférer que, lorsque le nombre de sujets dépasse 'deux', la construction réciproque accepte une certaine dissymétrie quant à l'occurrence des sous-événements. En d'autres termes, l'exhaustivité d'occurrence des sous-événements n'est pas toujours nécessaire⁽⁷⁾ pour avoir cette construction. Pourtant, il semble qu'il y ait quelques variations sur l'acceptabilité de dissymétrie.

D'abord, le type de sujet est susceptible d'agir sur cette acceptabilité. Observons les énoncés suivants :

(6a) Les hommes *se sont battus* les uns les autres.

(6b) Les quatre hommes *se sont battus* les uns les autres.

(6c) Jean, Pierre, Antoine et Guillaume *se sont battus* les uns les autres.

Supposons que tous ces exemples renvoient à la même situation de dispute qui a eu lieu entre quatre personnes sauf que le sujet prend des formes différentes dans chacune de ces phrases. On voit qu'à mesure que l'on passe de la phrase (6a) à (6c), le sujet devient individualisé ou spécifié. Il est indiqué dans Dalrymple et alii (1998) que, avec les phrases correspondantes en anglais, le degré d'individualisation du sujet est parallèle à celui d'acceptabilité de dissymétrie. On pourra appliquer cette analyse également à ces exemples français : l'énoncé (6a) permet l'acceptabilité de dissymétrie plus grande que

(6b), (6b) plus que (6c). Ainsi, on peut donner le schéma ci-dessous :

(6) Bas $(6c) < (6b) < (6a)$  Haut

Acceptabilité de dissymétrie d'occurrence des sous-événements

Ensuite, la nature sémantique du verbe intervient aussi comme le paramètre de variation d'acceptabilité de dissymétrie. Reprenons l'énoncé (4) :

(4) [groupe de quatre amis] Ils *se sont* déjà *rendu* service.

Nous avons déjà remarqué que (4) est possible malgré l'inexhaustivité d'occurrence des sous-événements. En est-il toujours ainsi de n'importe quel type de verbe ? Observons l'énoncé suivant :

(7) [groupe de quatre amis] Ils *se connaissent*.

Ici, contrairement à l'énoncé (4), on imagine mal quelqu'un qui est connu par tous les autres mais qui ne connaît personne. En effet, l'énoncé (7) semble exiger l'exhaustivité d'occurrence des sous-événements : douze relations de *connaître* entre quatre personnes doivent être remplies⁽⁸⁾. A quoi doit-on attribuer cette différence ? A notre avis, c'est la staticité du verbe *connaître* qui donne lieu à un tel phénomène, mais ici nous nous contenterons de le suggérer sans entrer dans les détails.

1.3. Une autre interprétation de la construction réciproque

Nous avons analysé jusqu'ici la construction réciproque comme la somme de tous les sous-événements possibles en en calculant le nombre sur la base du nombre de sujets. Pourtant cette démarche ne semble pas toujours valide. En effet, nous avons vu que l'exhaustivité d'occurrence des sous-événements n'est pas toujours nécessaire. En plus, on rencontre des cas où il est difficile de supposer cette exhaustivité. Voyons les énoncés suivants :

(8) [...] les enfants riaient en *se montrant* le clocheton. (Daudet, A., *Lettres de mon moulin* : 107)

(9) La foule *se pressait* derrière des barrières, chacun portant une pancarte avec des noms inscrits en capitales. (Clément, C., *Le voyage de Théo* :

Dans (8) on imagine mal que chaque enfant montre le clocheton aux autres, et dans (9) il est physiquement impossible que chacun presse tous les autres exhaustivement⁽⁹⁾. D'ailleurs, il y a un problème plus fondamental : est-ce que l'on décompose toujours la construction réciproque en sous-événements lorsque l'on l'interprète ?

Face à ces difficultés, il est impossible d'appréhender la construction réciproque uniquement comme la somme de tous les sous-événements possibles. Alors, y a-t-il une autre possibilité d'interprétation ? Nous proposons une interprétation 'qualitative' de la construction réciproque. Si l'on appelle l'interprétation 'quantitative' celle qui vise à décomposer la construction réciproque en sous-événements pour en calculer la somme, l'interprétation 'qualitative', elle, prend une voie différente : elle tend à décrire la propriété d'un événement total sans décomposer celui-ci en sous-événements. Voyons l'exemple suivant :

(10) A Noël, tout le monde *se donne* des cadeaux à travers le monde entier. Si l'on applique l'interprétation quantitative à l'énoncé (10), on considère celui-ci comme la somme de nombreux échanges de cadeaux ; tandis que la lecture qualitative, au lieu de décomposer cet événement en sous-événements, vise à décrire, par exemple, 'une atmosphère amicale' à partir de cette situation 'échanger-cadeaux'.

2. Décalage de temps et d'espace

Dans cette section, notre attention portera sur la manière dont plusieurs sous-événements qui montrent le décalage temporel et spatial entre eux sont regroupés pour avoir la construction réciproque. Observons l'exemple suivant :

(11) Quatre candidats à la présidentielle *se sont critiqués* les uns les autres⁽¹⁰⁾.

Cet énoncé nous permet au moins deux interprétations. Comme l'indique

Fiengo & Lasnik (1973), on peut interpréter (11) soit comme la scène du débat télévisé, soit comme celle de la campagne électorale. Dans le premier cas, il est possible d'imaginer que l'acte de 'critiquer' ait eu lieu entre les candidats devant la caméra, donc sur le même plan temporel et spatial, tandis que dans la deuxième interprétation, on peut supposer que chaque candidat ait fait la critique des autres, par exemple, dans sa circonscription électorale, donc sur un plan spatio-temporel différent. La constatation que (11) génère, sans le contexte, ces deux interprétations nous conduit à estimer que la construction réciproque accepte le décalage de temps et d'espace entre les sous-événements, l'opération de regroupement permettant de l'effacer.

Par conséquent, les énoncés qui s'opposent à cette règle sont exclus. Prenons les exemples qui suivent :

(12a) Jean et Marie *se sont trompés* mutuellement.

(12b) [Jean a trompé Marie hier + Marie a trompé Jean aujourd'hui]

(12c) Jean et Marie *se sont trompés* mutuellement hier et aujourd'hui.

Supposons que le couple *Jean* et *Marie*, chacun, ait commis une adultère l'un à l'insu de l'autre. On pourra construire l'énoncé (12a) par exemple à partir des deux sous-événements que représente l'énoncé (12b). Le fait que les marqueurs temporels *hier* et *aujourd'hui* localisent l'acte de 'tromper' de chacun sur des temps différents n'empêche pas d'énoncer la construction réciproque (12a), car, au-delà de ce décalage de temps (et probablement aussi d'espace), l'énonciateur tente de voir ces sous-événements comme un événement total. De là, le décalage spatial et temporel ne posent pas de problème pour la réalisation de la construction réciproque.

Inversement, (12c) ne sera jamais dérivé de (12b), puisque, dans la construction réciproque (12c) appréhendée comme un événement total, il n'est possible de maintenir ni le rapport de *Jean* avec *hier* ni celui de *Marie* avec *aujourd'hui*. Pour avoir l'énoncé (12c), les deux sous-événements que représente l'exemple suivant sont nécessaires :

(12d) [Jean a trompé Marie hier et aujourd'hui + Marie a trompé Jean hier et aujourd'hui]

Il faut donc que *Jean* et *Marie*, tous les deux, aient fait une adulte hier et aujourd'hui⁽¹¹⁾.

Nous avons vu jusqu'ici que dans la construction réciproque le regroupement des sous-événements s'effectue de manière à effacer le décalage temporel et spatial. Or, en est-il toujours ainsi ?

Observons les séquences suivantes :

(13a) Jean aimait Marie l'année dernière. (Mais pas il y a deux ans.)

(13b) Marie aimait Jean il y a deux ans. (Mais pas l'année dernière.)

(13c) Jean et Marie *s'aimaient* l'un l'autre.

A partir des énoncés (13a) et (13b), on peut reconnaître le décalage de temps entre la période où *Jean* aimait *Marie* et celle où *Marie* aimait *Jean*. Suivant l'analyse faite ci-dessus, on s'attendrait à avoir la construction réciproque (13c) à partir de ces deux énoncés. Néanmoins, (13c) n'est pas acceptable comme le résultat de ceux-ci. Pour avoir (13c), la simultanéité entre la période où *Jean* aimait *Marie* et celle où *Marie* aimait *Jean* est nécessaire. Ici encore, comme on a vu dans 1.2., la staticité du verbe *aimer* semble causer l'inacceptabilité de décalage de temps.

3. Changement de prédication

Le problème que nous allons aborder en dernier lieu concerne la manière dont la prédication des sous-événements subit un changement après le regroupement de ceux-là pour avoir la construction réciproque.

3.1. Prédication identique entre les sous-événements et la construction réciproque

Voyons les exemples suivants :

(14a) [Jean a giflé Pierre + Pierre a giflé Jean]

(14b) Jean et Pierre *se sont giflés*.

Comme on a vu jusqu'à présent, on peut avoir l'énoncé réciproque (14b) comme le produit de regroupement des deux sous-événements figurant dans (14a). Il est à remarquer que le verbe *gifler* est utilisé dans ces deux exemples. En d'autres termes, la prédication ne subit aucun changement au terme de l'opération de regroupement des sous-événements. Ce qui est le cas de tous les exemples donnés jusqu'ici, d'ailleurs. Alors, pourra-t-on en déduire que la prédication doit être identique dans l'énoncé réciproque et celui des sous-événements ? Prenons les exemples suivants :

(14c) Jean et Pierre *se sont offert* des cadeaux.

(14d) [Jean a donné un conseil à Pierre + Pierre a admiré Jean]

En effet, (14c) ne sera jamais dérivé de (14a), le verbe *offrir* ne remplaçant pas le verbe *gifler* dans le contexte normal. De même, (14d) ne sera pas le générateur de (14b) puisque celui-là montre la prédication différente de celle qu'on a dans (14b)⁽¹²⁾.

3.2. Relation hypero-hyponymique

Néanmoins, l'hypothèse selon laquelle la prédication doit être identique entre la construction réciproque et les sous-événements se trouve battue en brèche par l'observation de l'exemple suivant :

(15) [...] Maixent et Joachim étaient en train de *se battre*. « Rends-moi ma bille, tu as triché ! » criaient Joachim et il tirait sur la cravate de Maixent et Maixent lui donnait des gifles. (Sempé-Goscigny, *Le petit Nicolas* : 143)

(15) est un passage tiré d'un roman qui renvoie à une scène de dispute entre deux élèves de l'école primaire et la construction réciproque 'se battre' exprime cette situation. Si l'hypothèse de l'identité de prédication est exacte, on s'attendrait à trouver, dans (15), le verbe *battre* dans les sous-événements. Or les sous-événements que l'on y trouve sont exprimés par les prédicats

différents de *battre* : ‘tirer sur la cravate’ de la part de *Joachim*, ‘donner des gifles, de la part de *Maixent*. Néanmoins, on peut bien construire (15) comme le produit de regroupement de ces sous-événements : l’identité de prédication entre la construction réciproque et les sous-événements n’est pas la condition nécessaire. Alors, pourquoi les sous-événements de (15) peuvent-ils générer la construction réciproque, tandis que (14c) ne peut pas être dérivé de (14d) ?

Dans (15), les actes ‘donner des gifles’ et ‘tirer sur la cravate’ peuvent constituer un événement total que l’on peut nommer ‘se battre’⁽¹³⁾ tandis qu’il est difficile de construire l’acte réciproque ‘s’offrir des cadeaux’ à partir de ‘donner un conseil’ et ‘admirer’. En d’autres termes, pour donner une construction réciproque, il faut que les sous-événements qui la génère soient des éléments constitutifs de l’événement total. On peut appeler cette relation hypero-hyponymique. (14d) est ainsi exclu comme le candidat de (14c). Or, il existe des cas où la construction réciproque se construit sans le recours ni à l’identité de prédication entre la construction réciproque et les sous-événements, ni à la relation hypero-hyponymique.

3.3. Jugement de l’énonciateur

Observons les exemples suivants :

(16a) Victor a ramassé 4 des 10 euros. Marcel en a ramassé 6.

(16b) Victor et Marcel *se sont partagé* cet argent.

Supposons qu’il y ait dix pièces de 1 euro sur la rue et que les deux passants *Victor* et *Marcel*, chacun, en ont ramassé quelques unes. (16a) décrit que *Victor*, le premier venu, en a pris 4 euros et *Marcel*, le deuxième, en a pris 6. Est-il possible de regrouper ces deux événements ? A notre avis, (16b) est une⁽¹⁴⁾ des constructions réciproques possibles de (16a). Cependant, on se rend compte tout de suite que la prédication n’est pas identique entre (16a) et (16b), et que celle-là ne montre pas non plus la relation hypero-hyponymique entre ces deux exemples. Alors, pourquoi l’énoncé (16b) est-il acceptable comme la

construction réciproque dérivée de l'énoncé (16a) ? Il nous semble que c'est le jugement de l'énonciateur qui rend possible la construction réciproque (16b) comme le résultat du regroupement des énoncés figurant dans (16a). C'est-à-dire qu'il établit, en regroupant ces sous-événements, une relation 'partager l'argent' entre deux sujets *Victor et Marcel* ⁽¹⁵⁾.

4. Conclusion

Trois problèmes ont été traités dans cet article. Le premier concerne le rapport entre le nombre de sous-événements et la construction réciproque. Après avoir montré la limite de l'analyse qui consiste à considérer cette construction comme la simple somme des sous-événements, nous avons proposé une autre possibilité d'interprétation que nous appelons 'qualitative'. En deuxième lieu, a été étudié le décalage temporel et spatial qui existe entre les sous-événements et nous avons expliqué que le regroupement de ceux-ci efface ce décalage à quelques exceptions près. Enfin, nous avons examiné le changement de prédication que suscite le regroupement des sous-événements. A côté du cas où la prédication reste identique au terme du regroupement, nous avons montré que la relation hypero-hyponymique entre la construction réciproque et les sous-événements ainsi que le jugement de l'énonciateur sont des conditions qui permettent le changement de prédication.

NOTES

(*) Nous remercions Mesdames les professeurs Nicole Rivière et Zlatka Guentchéva (CNRS et Université Paris VII) qui nous ont envoyé leur article avant même sa publication. Notre remerciement va aussi à Monsieur le professeur Junji Kawaguchi (Université Keio) qui nous a fait beaucoup de remarques et dont il a été tenu compte ici.

(1) Il est vrai qu'à côté des recherches abondantes faites jusqu'à aujourd'hui sur d'autres emplois des verbes pronominaux tels que le réfléchi et le passif, l'emploi réciproque n'avait pas fait l'objet d'une étude approfondie. Pourtant, ces dernier dix ans ont vu apparaître successivement des travaux sur la réciprocité dans diverses langues. Nous pouvons citer, par exemple, Renaud (2002), Rivière et Guentchéva (à paraître) en

français, Kemmer (1993), Dalrymple et alii (1998) en anglais, Cordin et Lo Duca (1996) en italien.

(2) Nous avons ajouté la locution *l'un l'autre* pour exclure l'interprétation 'réfléchie' de cet énoncé, mais nous ne la traiterons pas dans cet article. On consultera Rivière et Guentchéva (à paraître) sur une étude des marqueurs de réciprocité comme *l'un (les uns) (à, avec, de, etc.) l'autre (les autres), mutuellement, réciproquement, entre eux (nous, vous, elles)*.

(3) Faute de terminologie plus adéquate, nous nous contenterons d'appliquer le terme 'événement' à tous les procès, même quand ceux-ci ne sont pas 'événementiels' comme *Jean aime Marie*, que l'on appellerait plutôt 'statique'.

(4) Il faut bien noter que la notion de réciprocité n'est pas limitée, d'une part, aux verbes pronominaux : elle peut concerner aussi les verbes non-pronominaux comme le montrent les énoncés suivants : *Odile et Louis échangèrent des regards étonnés (Modiano)* (verbe transitif) ; *Nous avons trinqué tous les quatre comme cela (Ibidem)* (verbe intransitif) et que, d'autre part, elle se rapporte à d'autres parties du discours : *Anne et Sylvie sont cousines* (nom), *Ces procédés sont analogues* (adjectif), etc. Voir Renaud (2002) et Rivière et Guentchéva (à paraître) sur une étude systématique sur la réciprocité en français.

(5) Sur ce point, l'énoncé du type *Robert et Pierre se sont rencontrés à la gare* pose problème, car on conçoit mal qu'il y ait deux sous-événements *Robert a rencontré Pierre à la gare* et *Pierre a rencontré Robert à la gare*, on est tenté de penser plutôt qu'il y a un seul événement indécomposable 'se rencontrer'. Des verbes tels que *se marier, se quitter, se ressembler* se comportent, eux aussi, de la même manière que *se rencontrer* : ce sont les verbes intranséquentement réciproques en ce sens que l'acte de l'un comprend nécessairement celle de l'autre. Voir Kemmer (1993) sur une analyse de ce type de verbes.

(6) Il est difficile de déterminer le procédé qui permet de compter le nombre de sous-événements. Par exemple, dans la séquence *Jean et Pierre se sont frappés*, il est fort probable que *Jean* et *Pierre*, chacun, aient frappé l'autre plus d'une fois. Supposons, par exemple, que *Jean* ait donné deux coups de mains à *Pierre* et *Pierre* trois coups de mains à *Jean* : cinq coups de mains au total. Mais nous considérerons qu'il se produit 'deux' sous-événements au lieu de 'cinq', le nombre d'actes ne correspondant pas toujours à celui de sous-événements.

(7) Toutefois, il est intéressant de remarquer que dans un énoncé tel que *Depuis vingt*

ans, tous les gouvernements qui se sont succédé en France [...], l'exhaustivité d'occurrence des sous-événements est toujours exigée. Car si jamais un seul gouvernement y manquait, cet énoncé deviendrait impossible. Sur ce point, voir Ashino (2002).

(8) Il semble, toutefois, qu'à l'intérieur même des verbes de type 'état', il y ait encore quelques variations d'acceptabilité de dissymétrie. Par exemple, dans *Ils s'aiment*, (toujours en groupe de quatre personnes), on pourrait supposer quelqu'un qui est indifférent envers les autres, c'est-à-dire celui qu'il ne prend pas une position nette 'aimer' ou 'pas aimer'. Mais si l'on ajoute l'adverbe *beaucoup*, comme dans *Ils s'aiment beaucoup*, cette possibilité sera exclue.

(9) Par ailleurs, dans ces deux énoncés, on ne peut pas calculer la somme de sous-événements, le nombre de sujets n'étant pas précisé.

(10) Cet exemple est une version française un peu remaniée de *The candidates criticized each other* (Fiengo & Lasnik : 451)

(11) On trouve un problème similaire dans les énoncés suivants :

(a) ? Jean et Taro *s'enseignent* le français et le japonais l'un à l'autre.

(b) Jean et Taro *s'enseignent* le français et le japonais l'un à l'autre, Jean le français, Taro le japonais.

On ne peut pas interpréter (a) comme la situation où *Jean* enseigne le français à *Taro* et *Taro* enseigne le japonais à *Jean*. Pour avoir cette interprétation, il faut une précision telle qu'on voit dans (b).

(12) D'ailleurs (14d) ne sera jamais le candidat à aucune construction réciproque puisque l'on ne parvient pas à regrouper 'donner un livre' et 'admirer', qui ne partagent pas le point commun sémantique.

(13) Il serait possible de considérer que l'acte de 'crier « Rends-moi ma bille, tu as triché ! »' aussi fait partie de 'se battre'.

(14) On pourrait supposer en effet un nombre illimité de sous-événements possibles et la linguistique, nous semble-t-il, ne possède pas de critère efficace pour en déterminer la limite.

(15) Cet énoncé est possible, même si ces deux personnages ne se connaissent pas, et que ceux-ci n'ont pas l'intention de *partager* cet argent.

BIBLIOGRAPHIE

Ashino, Fumitake (2002) : *Sémantique de la réciprocité dans les verbes pronominaux*

français, Mémoire de Maîtrise, Université Keio.

Cordin, Patrizia e Maria Giuseppa Lo Duca (1996) : « Configurazione argomentali : analisi dei verbi 'reciproci' in italiano », in Blumenthal, P. et alii (éds), in *Lexikalische Analyse romanischer Sprachen*, 23-32.

Dalrymple, Mary et alii (1998) : « Reciprocal Expressions and the Concept of Reciprocity », in *Linguistics and Philosophy*, 21/2, 159-210.

Fiengo, Robert & Howard Lasnik (1973) : « The Logical Structure of Reciprocal Sentences in English », in *Foundations of Languages* 9, 447-468.

Goosse, André (1980) : « Jeux du singulier et du pluriel dans les verbes pronominaux », in Wilmet, M et alii (éds) *Linguistique romane et linguistique française*, Bruxelles, Edition de l'Université de Bruxelles, 99-108.

Kemmer, Suzanne (1993) : *The Middle Voice*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

Renaud, Francis (2002) : « Les bases de la quantification réciproque », in *Linx* 47, 89-106.

Riegel, Martin et alii (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Rivière, Nicole (1995) : « Le sens de *SE* », in J. Bouscaren, J.-J. Franckel, S. Robert (sous la direction de), *Langues et Langage*, Paris, PUF.

Rivière, Nicole (1997) : « Le pronominal, les rôles actanciels et la diathèse », in *Cahiers Charles V*, 1997/2, *La transitivité*, 7-45.

Rivière, Nicole et Zlatka Guentchéva (à paraître) : « Reciprocal and reflexive constructions in French », in *Typology of Reciprocal Constructions. Typology of Verbal Categories and Constructions*, Nedjalkov, V. & Z. Guentchéva (éds.) tome II, Lincom Europa : Studies in Theoretical Linguistics, München.